

N/REF : 11/09/2024 17H33 C:006253 I:02460  
V/REF : OSTW582  
V/Email reçu le Mercredi 11/09/2024 a 17H33

SELON DEVIS N° 4030031

V/REF.IMM. CVI

IMMEUBLE : COEUR VILL -CVI  
19/21, PLACE DE L'EGLISE  
.  
35410 NOUVOITOU

**AIGUILLON RESIDENCES IMOJA  
IMOJA PAR AIGUILLON  
171 RUE DE VERN  
BP 50147  
35201 RENNES**

Rennes, le

15 Janvier 2025

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie

LOCALISATION : ALLEE 19-21 EGLISE - PASS CHANTIER  
PARTIES COMMUNES  
MR HUMMEL 06 16 68 21 56

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4030031 du 06/03/2024 d un montant de  
1129.39 € TTC

Donneur d'ordre : Mme R ROUSSEL

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 07/10

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.

AFFICHAGE COUPURE EAU.

COUPURE EAU IMMEUBLE.

POSE COLLIERS DE FIXATION.

FACONNAGE, POSE ET RACCORDEMENT RÉSEAU ALIMENTATION DU LOCAL POUBELLE AU  
PRÉAU EN PASSANT PAR FACADE EXTERIEUR.

FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT ROBINET DE PUISAGE.

REMISE EN EAU IMMEUBLE.

CONTROLE ÉTANCHÉITÉ.

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT.

NETTOYAGE CHANTIER.

INTERVENTION DU 10/12

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

MISE EN PLACE CALORIFUGEAGE.

CONTRÔLE

NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 11/12/24 a 22H16 M. V BRIENS

MG TT Email envoyé le 14/03/24 a 14H31 Mme R ROUSSEL

TC TT Email envoyé le 06/03/24 a 17H25 M. V BRIENS

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| =====    |                                         |         |         |
|----------|-----------------------------------------|---------|---------|
| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif       | P.U. HT |         |
| 1,00     | Travaux conformes au DEVIS en référence | 1026,72 | 1026,72 |
|          | TOTAL H.T. ....                         |         | 1026,72 |
|          | T.V.A. a 10,00% ....                    |         | 102,67  |
|          | TOTAL T.T.C. ....En EURO                |         | 1129,39 |

**Valeur en votre reglement au 28 Février 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)  
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros  
TVA acquittée sur les encaissements.